

sur la couronne une petite coupe, *en façon de salière*, pour recevoir un rondeau. On supprima la coupe et le rondeau.

Les Conseillers et les notables, au nombre de dix-sept personnes, avancèrent les fonds : chaque Conseiller prêta 100 écus d'or.

Jehan de Paris donna le dessin et le patron du porc-épic qui fut exécuté par les orfèvres Lepère et Nicolas. Ce porc-épic, en or massif, était assis *sur une terrasse* ; son poids était de 13 marcs 5 onces ; il coûta 1,000 écus et fut présenté au roi qui logeait à l'archevêché.

Le même jour, 12 juillet, Louis XII confirma les privilèges de la ville...

Dans cette manifestation populaire, il faut encore applaudir l'artiste qui sut contribuer puissamment à captiver les bonnes grâces du roi, en lui rappelant l'emblème d'un ordre de chevalerie créé en 1394, par son ancêtre Louis, duc d'Orléans, fils de Charles V, à l'occasion de la naissance du père de Louis XII.

Effectivement, nous lisons, dans les chroniques du temps, que cet ordre du *porc-épic*, ou *du camail*, était composé de vingt-cinq chevaliers revêtus d'un manteau en velours violet, du chaperon et d'un mantelet d'hermine, avec une chaîne d'or pour collier, à laquelle était suspendu un porc-épic, avec cette devise de la maison d'Orléans : *Cominus et eminus* (de près et de loin) (1). Le nom de l'ordre du *camail* lui venait d'une bague d'or garnie d'un camaïeu, ou pierre d'agate, sur laquelle était gravée la figure d'un porc-épic, bague que le fondateur remettait aux chevaliers avec le collier.

DUFAY.

(1) On croyait alors que le porc-épic pouvait se défendre *de près*, à l'aide de ses épines, et les lancer *de loin* contre ceux qui l'offensaient.

*La suite au prochain numéro.*